



Webinaire

Vendredi 1^{er} avril 2022 de 14h à 16h15

Promouvoir l'autodétermination des personnes avec Troubles du Spectre de l'Autisme

Le CRA Champagne-Ardenne vous invite, dans le cadre de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, à un webinaire consacré à la promotion de l'autodétermination des personnes avec TSA.

Le terme « empowerment » peut être défini en français par l'expression « pouvoir d'agir » ou « autodétermination ». C'est la faculté des êtres humains à agir sur les conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques auxquelles ils sont confrontés. C'est l'idée d'accroître le pouvoir sur son parcours de vie.

Cette notion est transposée dans beaucoup de domaines : émancipation des femmes, gestion des entreprises, périnatalité, psychiatrie, handicap... L'autodétermination se développe en lien avec les capacités de la personne et les occasions qui lui sont offertes par son environnement.

Le modèle s'organise en 4 composantes :

1. L'autonomie : c'est la capacité de décider et d'agir avec éventuellement le soutien adapté d'autrui
2. L'autorégulation : c'est la gestion de soi, la possibilité de se fixer ses propres objectifs, voire en les décomposant en étapes réalisables, l'adaptation aux réussites et aux échecs pour ajuster le cheminement
3. L'autoréalisation : c'est la connaissance de soi, de ses points forts comme de ses points faibles
4. L'empowerment psychologique : c'est la confiance en soi, en sa capacité d'action

Plusieurs démarches et actions renforcent le pouvoir d'agir : favoriser la participation des usagers, donner la parole aux personnes concernées pour valoriser les parcours de vie et leurs savoirs expérientiels, permettre une appropriation de leurs droits, etc.

Une des ambitions de la Stratégie Nationale pour l'Autisme au sein des Troubles du Neuro Développement est de « Garantir le pouvoir d'agir des personnes autistes et de leurs familles par des interventions adaptées à leurs besoins et respectueuses de leur choix, au sein de parcours fluides ».

Ce webinaire mobilisera acteurs de différents champs (scientifique, éducation, personnes concernées) et de différentes nationalités (québécoise, belge, française) pour questionner la notion d'autodétermination, échanger sur la pertinence de son utilisation avec les personnes avec TSA, proposer des réflexions et des retours d'expérience.



Programme :

14h00-14h45 • Autodétermination et TSA : c'est possible !

Martin CAOUILLE, Professeur au Département de psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap

14h45-15h30 • Comment créer le confort de base pour augmenter l'autodétermination

Delphine CALLEWAERT, Formatrice au Centre de communication concrète, Gand, Belgique

15h30-16h15 • Choisir, participer : les GEM et le pouvoir d'agir

GEM Le café atypique (10) et GEM La Différence (08)

Cout : gratuit

Inscriptions : obligatoire

Public cible : tout public concerné par les troubles du spectre de l'autisme (personnes concernées, proches aidants, professionnels).

Inscription :

Webinaire gratuit, ouvert à tous.

Inscription obligatoire en ligne :

<https://catalogue2-creai-grand-est.dendreo.com/formation/834/autodetermination-et-tsa>

ou

<https://catalogue2-creai-grand-est.dendreo.com/>

info / contact :

03.26.68.35.71

accueil@cra-champagne-ardenne.fr